



Thierry Mueth



■ La double urgence

Sauvegarder l'emploi et appuyer la croissance du secteur solaire

Enerplan, Association professionnelle de l'énergie solaire, a présenté à Nicole Bricq, Ministre de l'Environnement et à neuf autres ministres du gouvernement, trois mesures d'urgence pour relancer l'énergie solaire photovoltaïque en France afin de sauvegarder l'emploi du secteur à brève échéance. En cascade, le solaire thermique devrait profiter de ces mesures !

Enerplan demande au nouveau gouvernement de mettre en œuvre au plus vite trois actions concrètes afin de conserver les emplois du secteur :

1 Stabiliser les tarifs d'achat au niveau du 1er trimestre 2012 pour maintenir une rentabilité économique raisonnable et redynamiser le marché,

2 Etendre le tarif d'achat 2012 jusqu'à 250 kWc pour permettre de solariser des bâtiments publics et privés de moyenne taille,.

3 Relancer l'intérêt des français pour le solaire via une communication positive sur les atouts de l'énergie solaire photovoltaïque et thermique.

D'aucuns pourront lire dans ces trois mesures un tropisme marqué d'Enerplan pour le photovoltaïque arguant par ailleurs que l'association des professionnels du solaire délaisserait le solaire thermique. Il n'en est rien. Les professionnels de l'électricité solaire, victimes d'une instabilité réglementaire et tarifaire permanente depuis fin 2010 sont en plein marasme. Il n'est pas un mois sans que l'on ne compte des liquidations et mises en redressement judiciaire d'entreprises honorablement connues pour leurs activités solaires avec à la clé des compétences humaines reléguées au chômage... Les PME et PMI qui résistent encore regardent les échéances des prochains mois avec angoisse, elles redoutent que le temps

politique pour changer la politique solaire se dilate. **Le secteur a besoin de changements maintenant. Il y a urgence !**

Nous proposons donc de prendre deux mesures simples, une sorte de « samu solaire » pour le PV français. De même, les résultats des appels d'offre doivent être publiés sans tarder pour donner du grain à moudre aux entreprises. Ce sont **des signaux forts, peu coûteux, qui doivent s'accompagner d'une communication positive du gouvernement, pour la chaleur et l'électricité solaire.** Si ces propositions sont retenues, on doit pouvoir préserver ce qu'il reste de la filière photovoltaïque française. Cela aura aussi un effet positif sur



le secteur du solaire thermique, qui a été moins touché par les réductions de crédit d'impôts, et dont la compétitivité s'améliore. Dans l'esprit du grand public et de bien des hommes politiques, il n'existe souvent plus qu'un « seul » solaire, la fée photonique. Et cela s'est matérialisé après le moratoire. La désinformation du gouvernement d'alors a eu comme conséquence malheureuse de porter atteinte au marché du solaire thermique, alors même que ce secteur aurait dû bénéficier de l'augmentation du prix de l'énergie. **Ce que nous proposons aujourd'hui au nouveau gouvernement est de faire rigoureusement le chemin inverse. Une thérapie d'urgence pour le secteur photovoltaïque devrait apporter quelques bienfaits au secteur de la chaleur solaire, avec l'affirmation que l'énergie solaire pour tous les usages (chaleur et électricité) est une nécessité pour les français.**

Enerplan plaide pour un « small business act solaire français » pour soutenir les PME

La volonté affichée du Président de la République François Hollande, est d'engager la France dans une véritable transition énergétique. Nous souhaitons vivement que l'énergie solaire occupe un rôle central dans ce projet, avec des PME, PMI et ETI pour créer de la valeur et des emplois. Pour cela, **les mesures d'urgence ne sont qu'une première étape d'un plan solaire à l'échelle du quinquennat. Nous devons poser un cadre qui conduise à la parité réseau et à la parité chaleur**, pour optimiser l'investissement de la collectivité nationale et pour engager la décentralisation énergétique sur des dynamiques territoriales qui profitent aux PME et PMI. Enerplan a publié avant le printemps, douze propositions pour les candidats à la présidentielle qui restent valables pour le candidat devenu président. Ces propositions vont être complétées et précisées, avec quelques nouvelles mesures fortes et symboliques.

Parmi celles-ci, il y a le « *small business act solaire français* » comme pierre angulaire d'une nouvelle politique solaire. La Commission européenne a lancé en 2008 l'initiative du «Small Business Act (SBA)» pour l'Europe, pour que le développement économique européen soit plus favorable aux PME. Au cœur du SBA se trouve le principe intitulé «*Penser aux PME d'abord*», qui veut que la priorité soit accordée aux PME dans la définition des politiques et vise à s'assurer que toute nouvelle législation adoptée ne se solde pas par de nouvelles contraintes pour ces entreprises. Partant de ce «Small Business Act (SBA)» européen, Enerplan propose un «Small Business Act Solaire Français» pour ancrer au cœur de la nouvelle politique solaire française, le principe consistant à penser aux PME/PMI solaires d'abord. L'objet est d'améliorer l'approche stratégique globale, en privilégiant le développement des PME/PMI solaires dans la politique de transition énergétique. Cette politique s'étend aux territoires avec la décentralisation, à l'industrie avec le redressement productif, en passant par la réglementation et le service public, il faut y promouvoir la croissance des PME/PMI, en aidant celles-ci à dépasser les problèmes qui entravent leur développement et nous privent d'emplois.

Ce « SBA Solaire français » s'appuie sur le « test PME » pour toutes les nouvelles mesures politiques qui doivent être évaluées a priori pour identifier si chacune de ses mesures est favorable, neutre ou défavorable aux PME. Il propose également trois axes de progrès spécifiques pour les PME : l'accès au financement et des aides fléchées, l'accès aux fonds de R&D et de soutien à l'innovation, et l'accès au marché. Poser un SBA solaire français en préalable d'une réforme politique où la transition énergétique est important. Cela pour ne pas décentraliser un oligopole du solaire, jusque-là peu vertueux en terme de création de valeurs et d'emplois avec une politique centralisée.

Un plan de rénovation solaire du bâtiment

Autre mesure qui nous tient particulièrement à cœur pour un quinquennat solaire, un plan de rénovation solaire du bâtiment, où la chaleur solaire jouera un rôle important pour lutter contre l'inflation énergétique alors que le solaire photovoltaïque pourrait permettre d'atteindre le niveau d'énergie positive au titre de l'excellence énergétique pour une fraction du parc rénové. Les enjeux d'ici 2017 sont de réaliser plusieurs dizaines de milliers de réhabilitations avec bouquet de travaux «chauffage solaire», et de solariser l'eau chaude des centaines de milliers de foyers (maisons individuelles et logements collectifs) et d'atteindre une fraction de quelques % des rénovations solaires à énergie positive. Ce plan de solarisation de la rénovation énergétique du bâtiment, doit permettre de structurer qualitativement une filière qui va changer de braquet.

S'il était besoin de réaffirmer notre attachement à la décentralisation énergétique, vous informer qu'Enerplan a rejoint le comité de pilotage de l'Alliance pour l'Energie Locale (www.energy-cities.eu/club-france). Nous souhaitons encourager la grande centaine de collectivités locales françaises engagées volontairement dans la *Convention des Maires* (www.eumayors.eu), à recourir massivement à la valorisation de l'énergie solaire sur leur territoire, pour dépasser les objectifs européens du Paquet Energie-Climat de l'Union européenne, les « 3x20 ». L'énergie solaire est une technologie totémique de la décentralisation énergétique, qui est adaptée à toutes les collectivités de France, sans problème de mobilisation de la ressource. Avec les membres de l'Alliance pour l'énergie locale, nous partageons la même conviction, une politique énergétique plus décentralisée est nécessaire. Et pour Enerplan, cette politique sera résolument solaire ●